

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette 6211-24-085

Québec, le 10 novembre 2015

Madame Nathalie Jouanneau
Développeur
Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.
1134, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 910
Montréal (Québec) H3B 1H4

**Objet : Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de
Rimouski-Neigette**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 28, 29 et 30 septembre sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet en annexe une série de questions additionnelles.

Vos documents et réponses doivent être acheminés, le plus tôt possible, et ce, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. **Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le lundi 16 novembre 2015.**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission

ANNEXE 1

1- Distance entre les éoliennes et les résidences et chalets

- a) - Combien de chalets seraient situés à une distance de 750 à 1 000 m, 1 000 à 1 250 m, 1 250 à 1 500 m, 1 500 à 1 750 m, 1 750 à 2 000 m d'une éolienne. Veuillez présenter ces résultats par territoire ou municipalités.
- b) - Combien de résidences permanentes seraient situés à une distance de 1 500 à 2 000 m, 2 000 à 2 500 m, 2 500 à 3 000 m, 3 000 à 3 500 m, 3 500 à 4 000 m, 4 000 à 4 500 m et 4 500 à 5 000 m d'une éolienne. Veuillez présenter ces résultats par territoire ou municipalités.

2- Dépenses au Québec et en Gaspésie

- c) a) - Pouvez-vous préciser quelles sont les composantes qui entrent dans le 45% du budget du parc éolien qui est dépensé en Gaspésie?
- d) b) - Quelles sont les activités qui s'ajoutent pour porter l'investissement au Québec à 61%?
- e) c) - Quelles sont les dépenses pour les composantes, activités ou expertise qui entrent dans le 39% restant?

3- Rencontres publiques

- a) - Dans la section 4.2 Rencontres publiques du volume 1 de l'étude d'impact vous mentionnez : « *Les simulations visuelles donnent un aperçu juste de l'impact visuel possible du parc éolien, bien que la configuration utilisée puisse être différente de la version qui sera retenue à l'étude d'impact sur l'environnement* ». Veuillez préciser quelle configuration du projet (à 150 ou à 68 éoliennes) a-t-elle été présentée lors des rencontres publiques tenues les 20 et 22 mai 2014 à Saint-Eugène-de-Ladrière et à Saint-Médard ?
- b) Pour quelle raison aucune rencontre n'a été tenue à Saint-Mathieu-de-Rioux alors qu'une simulation visuelle montre que des éoliennes seraient visibles à partir de cette municipalité ?
- c) À la page 7 du volume 5 de l'étude d'impact sur l'environnement vous mentionnez qu'à la suite de la sélection du projet par HQ-D, vous avez poursuivi les rencontres avec les intervenants du territoire et que les consultations publiques se poursuivront au cours des prochains mois. De quels intervenants s'agit-il ? Avez-vous eu, depuis, des rencontres avec d'autres parties concernées par le projet ?